

Esc-à-lire août 2025

À L'ÉCOLE DE L'ESCABELLE, ON

ALLUME LA RÉUSSITE!



Activités à venir

26 août

Rencontres de parents préscolaire - 18 h à 19 h

4 septembre

Rencontres de parents 1re, 2e et 3e année - 17 h à 18 h

(le service de garde est ouvert pour nos élèves)

Assemblée générale de parents (pour l'élection du conseil d'établissement) - 18 h 15 à 19 h

5 septembre

Kermesse

9 septembre

Rencontres de parents 4e, 5e et 6e année - 17 h à 18 h

(le service de garde est ouvert pour nos élèves)

30 septembre

Déclaration de la clientèle (il est important que votre enfant soit présent à l'école)

Portrait de l'école

Voici, pour votre information, le portrait de l'école pour l'année scolaire 2025-2026 :



Clientèle 2025-2026

DEGRÉS	ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
Préscolaire 4 ans	1 groupe
Préscolaire 5 ans	5 groupes
1 ^{re} année	4 groupes
2 ^e année	4 groupes
3 ^e année	4 groupes
4 ^e année	4 groupes
5 ^e année	4 groupes
6 ^e année	4 groupes
Service spécialisé TSA (Les Petits Princes)	2 groupes

Outil de communication - Brigade scolaire

La Ville de Québec profite de la rentrée scolaire pour transmettre aux parents d'élèves deux outils concernant la sécurité routière.

Outil de communication de la brigade scolaire

La Ville de Québec met tout en œuvre pour assurer le service de brigade scolaire et éviter la fermeture d'intersections. Pour offrir le plus de prévisibilité possible aux parents, la Ville de Québec a mis en place un outil de communication permettant d'aviser les parents des enfants se déplaçant à pied, vers leur établissement scolaire, des absences de brigadiers nécessitant la fermeture d'une intersection pouvant être utilisée par leur enfant.

Afin de rendre sécuritaire le déplacement de leurs enfants, les parents seront avisés par courriel de l'absence du brigadier. Remplissez le formulaire ci-joint si vous souhaitez bénéficier du service :

<https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=3PzNPopvIkCZOwyl3zAtZxAPWp7CikFFIzbzdxizMWVUOUxKME4yM0NQWlNaTlgxT1o3R0tBMVM5US4u>

Il est nécessaire de répéter l'utilisation du questionnaire dans le cas où :

- J'ai des enfants qui fréquentent des écoles différentes; je dois m'enregistrer pour chaque école
- Un de mes enfants change d'école; je dois m'enregistrer pour la nouvelle école et informer par courriel la brigade scolaire du changement à l'adresse courriel suivante : BrigadeScolaireParent@ville.quebec.qc.ca

Pour toute demande de renseignements ou questionnements, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel précédente.





[Aide-mémoire](#)

Meilleures salutations,

Françoise-Solange Ndjepel

Agente de bureau, Section de la brigade scolaire

Prévention et qualité du milieu

Arrondissement de Beauport, Charlesbourg et La Cité-Limoilou

Programme Convivio - Remise de don



Parents bénévoles recherchés

Pour lancer le thème de l'année, il y aura une kermesse le vendredi 5 septembre pour tous les élèves de l'école.

Afin que cette journée soit un succès, nous sommes également à la recherche de parents bénévoles le vendredi matin pour veiller au bon fonctionnement des activités de la kermesse.

Si vous êtes disponibles et intéressés, veuillez nous le communiquer par courriel en nous indiquant, le nom de votre enfant, son enseignant ainsi que votre nom à M. Eugen :
eugenhoratiu.rau@cssc.gouv.qc.ca

Merci pour votre collaboration et bonne rentrée scolaire à tous nos élèves!

Le comité de la rentrée

Encadrement

Nous vous invitons à prendre connaissance du vidéo de l'encadrement éducatif de l'école en cliquant sur le lien ci-bas :

<https://youtu.be/AzWNR7MFe9s>

Règles de conduite et règlement concernant « La violence et l'intimidation à l'école de l'Escabelle »

Nous vous invitons à lire attentivement les règles de conduite ainsi qu'à consulter le code vestimentaire de notre école qui se trouvent **dans la section «Les incontournables» du site internet de l'école.**

Sécurité des élèves

Nous sollicitons votre collaboration afin d'assurer le maximum de sécurité à nos élèves. Nous en faisons notre priorité et comptons sur la vigilance de tous lors des allées et venues aux abords de l'école.

À cet effet, nous tenons à vous rappeler les règles suivantes :

Il y a une traverse pour piétons au coin de la rue Marie-Lucie. Nous insistons fortement pour que tous les élèves qui voyagent à pied et qui traversent la rue du Curé-Lacroix empruntent cette traverse.

Pour le service de garde, certains conducteurs stationnent leur véhicule dans le sens contraire de la circulation, devant l'école; cela crée des situations où la sécurité des élèves et des autres automobilistes est compromise. Nous vous suggérons d'utiliser les rues avoisinantes ou le stationnement devant l'église. **Les enfants sont petits, il faut donc penser pour eux!**

De plus, lorsque vous vous présentez à la porte 3 du pavillon A pour venir chercher votre enfant, nous vous demandons d'attendre celui-ci dans le hall d'entrée du service de garde. Vous ne pouvez pas circuler dans l'école.

Sur les heures d'école, nous vous invitons à vous présenter à la porte 1 si vous désirez voir le responsable du service de garde.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Et surtout, soyons prudents!

La sécurité des écoliers de l'école l'Escabelle doit être une préoccupation constante pour tous!

Espadrilles

Pour les cours d'éducation physique, votre enfant doit avoir des espadrilles avec des semelles qui ne marquent pas.

Horaire de l'école et surveillance sur la cour

Par souci de sécurité, nous vous informons des heures d'accueil de l'école auxquelles une surveillance est assurée. Il est très important d'être ponctuel et d'éviter les retards.

Accueil du matin : 8 h

Horaire des élèves du primaire : 8 h 10 à 11 h 30

Horaire des élèves du préscolaire : 8 h 10 à 10 h 32

Accueil de l'après-midi : 12 h 45

Horaire des élèves du préscolaire et du primaire : 12 h 55 à 15 h 15

Changement d'adresse et/ou de numéro de téléphone

Il est très important de nous aviser de tout changement d'adresse et/ou de numéro de téléphone concernant votre enfant. Veuillez faire les changements nécessaires auprès du secrétariat dès que possible. Merci de votre collaboration!

Motiver une absence

Vous devez motiver l'absence de votre enfant via le MozaïkPortail

<https://portailparents.ca/accueil/fr/> .

Vous trouverez ci-bas la marche à suivre pour procéder à la motivation de l'absence de votre enfant le jour même ou à l'avance :

Portail MOZAÏK - Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence/retard

-Accéder au portail parents Mozaik :

<https://portailparents.ca/>

Ne pas oublier d'utiliser l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour vous connecter

-Une fois dans le portail MOZAÏK, cliquer sur la tuile "Absences" (1) puis sur "Aviser l'école d'une absence à venir" (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis :

The screenshot shows the 'Absences prévues' (Predicted Absences) section of the MozaikPortail. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Absences', 'Résultats', 'Finances', 'Dossier', 'Messages', and 'Ressources'. The 'Absences' icon is highlighted with a red arrow labeled '1'. Below the navigation bar, the 'Absences prévues' section contains a form. The first step, indicated by a red arrow labeled '2', is to click on the 'Aviser l'école d'une absence à venir' button. Below this, the form has several fields: 'Absence pour le' with dropdowns for 'jour' and 'mois'; 'Choisir un type d'absence' with a dropdown menu; 'Choisir un motif' with a dropdown menu; and a text area for 'Expliquer au besoin'. To the right of the 'Choisir un motif' dropdown, there is a box titled 'Choisir un motif' with two options: 'Absence motivée' and 'Autre (inscrire une explication)'. A red arrow points from the 'Choisir un motif' dropdown to this box. At the bottom of the form, there is a 'Soumettre' button. A note at the bottom of the page states: 'NOTÉ: si le parent choisit le motif "Autre", il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou de retard (sinon le bouton "Soumettre" reste grisé).'

Pour toute absence, vous avez **l'obligation** d'en informer l'école ainsi que le service de garde, au plus tard 15 minutes avant l'entrée.

La directrice,

Kathleen Michaud

La directrice adjointe,

Marie-Michèle Roux